

# COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt et un et le vingt-cinq février à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Boudes, convoqués le 20 février 2021, se sont réunis à la salle communale, sous la présidence de Madame le Maire Aurélia NUÑEZ-ORTIN.

## ORDRE DU JOUR

1. Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)
2. Elaboration d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR)
3. Approbation du rapport CLETC (Commission locale d'évaluation des charges transférées)
4. Adhésion AMF
5. Remise à niveau de la signalétique routière
6. Plan d'adressage
7. Installation de coffrets électriques place de la Mairie
8. Abonnement application mobile Citykomi (outil de communication)
9. Mise en vente de 2 logements communaux.

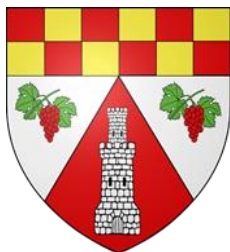
## QUESTIONS DIVERSES

1. Formation défibrillateur
2. Organisation du marché de producteurs
3. Taille de la vigne communale, travaux d'égagement
4. Programmation des travaux en régie pour 2021

	Présent	Heure d'arrivée	Absent excusé	Procuration	Absent non excusé
Daniel AUDEBERT	✓				
Boris BOY	✓				
Daisy CHABAUD	✓				
Samuel GATINOIS	✓				
Jean LEVEZAC	✓				
Aurélia NUÑEZ-ORTIN	✓				
Valérie QUINET	✓				
Stéphane ROBART			✓	Aurélia NUÑEZ-ORTIN	
Catherine SAUTEREAU	✓				
Annie SAUVAT	✓				
Sandra VALENTIN	✓				

Présents dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de



## COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2021

l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Monsieur Jean LEVÉZAC est désigné pour remplir cette fonction.

Après lecture du compte rendu de séance, les membres présents à la précédente réunion du Conseil Municipal signent le registre des délibérations

### **25-02-2021/07 – Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal de la nécessité de lancer auprès de l'Agglo Pays d'Issoire, l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU), document d'urbanisme permettant de construire un projet d'aménagement à l'échelle de la commune.

Présentation ainsi faite et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal accepte la proposition de Madame le Maire d'engager l'élaboration d'un PLU auprès d'API.

### **25-02-2021/08 – Elaboration d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR)**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal de la nécessité de lancer auprès de l'Agglo Pays d'Issoire, l'élaboration d'un Site Patrimonial Remarquable (SP), dispositif ayant pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de la commune.

Présentation ainsi faite et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal accepte la proposition de Madame le Maire d'engager l'élaboration d'un SPR auprès d'API.

### **25-02-2021/09 – Approbation du rapport CLETC**

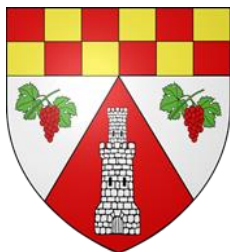
L'Agglo Pays d'Issoire (API) a adressé la notification des attributions de compensation définitives pour 2020. La somme de 4414.55€ est à restituer à l'API, sous forme d'un ordre de reversement.

Présentation ainsi faite et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal approuve le rapport CLETC.

### **25-02-2021/10 – Adhésion Association des Maires de France (AMF)**

Madame Le Maire informe du renouvellement de l'adhésion à l'Association des Maires de France (AMF).

Présentation ainsi faite et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal renouvelle l'adhésion de Boude à l'AMF.



## COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2021

### **25-02-2021/11 – Remise à niveau de la signalétique routière**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal de la nécessité de remettre à niveau la signalétique routière de la commune, panneaux et marquage au sol. A ce titre, la société SIGNAUX GIROD a été consultée et a transmis un devis d'un montant total de 2 553,14 €TTC.

Présentation ainsi faite et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal accepte la proposition de Madame le Maire de mandater la société SIGNAUX GIROD pour la remise à niveau de la signalétique routière de Boudes et d'inscrire la dépense au budget prévisionnel 2021.

### **25-02-2021/12 – Plan d'adressage**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal de la nécessité de réaliser le plan d'adressage de la commune permettant de faciliter l'orientation des secours et les livraisons et de favoriser le déploiement éventuel de la fibre. A ce titre, LA POSTE a été consultée et a transmis un devis d'un montant de 4 320 €TTC pour l'élaboration du plan d'adressage et un devis 2 488,32€TTC pour la fourniture des plaques de numérotation.

Présentation ainsi faite et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal accepte la proposition de Madame le Maire de mandater LA POSTE pour l'élaboration du plan d'adressage de la commune et la fourniture des plaques de numérotation et d'inscrire la dépense au budget prévisionnel 2021.

### **25-02-2021/13 – Installation de coffrets électriques place de la Mairie**

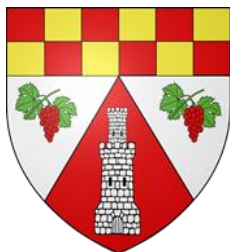
Madame le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité d'installer deux coffrets électriques place de la Mairie afin de répondre aux besoins en électricité des manifestations de la commune. Le SIEG, autorité compétente en la matière, a réalisé une étude et transmis une offre. Les coûts d'installation sont évalués à 20 400 €TTC dont 8500€ à la charge de la commune.

Présentation ainsi faite et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal accepte la proposition de Madame le Maire de procéder à l'installation des coffrets électriques place de la Mairie par le SIEG et d'inscrire cette dépense au budget prévisionnel 2021 et de solliciter API à hauteur de 4000€ au titre des fonds de concours pour le financement de ces équipements.

### **25-02-2021/14 – Abonnement application mobile Citykomi**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal les fonctionnalités de l'application mobile Citykomi, application permettant la diffusion d'actualités de notre commune auprès des administrés et autres personnes désireuses d'être informées sans nécessité d'abonnement de la part des utilisateurs.

Présentation ainsi faite et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal accepte la proposition de Madame le Maire de souscrire un abonnement à l'application Citykomi pour un montant de 354 €TTC et d'inscrire cette dépense au budget prévisionnel 2021.



## COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2021

### 25-02-2021/14 – Mise en vente de deux logements communaux

Madame le Maire propose au Conseil Municipal la vente des logements communaux n°1 et n°2 de l'impasse du Couzillou. A ce titre une première estimation a été réalisée par un agent immobilier. Afin de s'assurer du prix de vente, Madame le Maire propose de faire estimer les biens par les Domaines et/ou un autre agent immobilier. Une fois les estimations réalisées, Madame le Maire procédera à la mise en vente des logements.

Présentation ainsi faite et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder à la mise en vente des logements n°1 et n°2 de l'impasse du Couzillou et de solliciter les domaines et une agence immobilière pour l'estimation des logements.

### QUESTIONS DIVERSES

1. Formation défibrillateur : formation mercredi 10 mars 2021 à 10h30 – reste 9 places. Inscription au 06.50.08.93.18
2. Organisation du marché de producteurs : retour positif de nombreux producteurs concernant leur participation à l'édition 2021 qui débutera le 7 mai 2021.
3. Taille de la vigne communale, travaux d'élagage : taille douce des arbres de la commune avant fin mars ou à l'automne par un élagueur. La taille de la vigne sera effectuée par Madame Annie SAUVAT et Madame Daisy CHABAUD.
4. Programmation des travaux en régie pour 2021. Les travaux en régie identifiés sont :
  - Rénovation de la bascule
  - Aménagements du cimetière
  - Réalisation d'une dalle dans la cave de l'école
  - Evacuation des encombrants de la STEP de Boudes
  - Poursuite de l'aménagement du talus de l'école => samedi 13/03 matin

Toute personne désireuse d'apporter sa participation à la réussite de ces travaux est la bienvenue.

*Le prochain conseil municipal est prévu fin mars à 18h00 à la salle communale. Date à confirmer ultérieurement.*